

**Comptabilité - Exercice 2004 - Ouvertures de crédits reprises au budget
par décisions modificatives - Crédits complémentaires par reprise
sur les comptes de dépenses imprévues**

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal de procéder à divers ajustements de crédits, par décisions modificatives au budget de l'exercice courant, et de doter certaines lignes de crédits complémentaires.

Les compléments de crédits demandés en dépenses s'élèvent à 65 000 €. Ils seront financés au Budget Principal :

- pour 65 000 € par transferts du compte de dépenses imprévues fonctionnement inscrit au chapitre 022 du Budget Primitif 2004.

Ces propositions sont regroupées dans les tableaux ci-après, à savoir :

I - Vote de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses

II - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues.

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
2	Ajustement de crédit concernant l'aliénation d'une parcelle de terrain communal rue Jacques Prévert (délibération du 22/09/2003) <i>Opération réelle</i>				
77	824 775 501 30100 9 5				88
67	01 675 501 20200 9 5			88	
21	01 2111 501 20200 9 5		88		
3	Boutique du Musée du Temps - Ajustement du budget				
70	322 7088 2814 53000 6 36				- 15 000
011	322 6068 2814 53000 6 36			27 000	
4	École Régionale des Beaux-Arts - Aménagement du hall d'exposition et participation financière de la DRAC				
13	23 1321 1607 33000 11 53		45 000		
23	23 2313 1607 33000 11 53	45 000			

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés		Votes de crédits repris par décisions modificatives			
			Investissement		Fonctionnement	
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
5	Contrat Enfance - Encaissement et réaffectation de la Prestation Service Enfance (PSE) 2004 versée par la CAF Versement de la CAF pour les Francas					
74 422 7478	47030 12 37	Autres activités pour les jeunes - Subventions, participations d'autres organismes				138 223
65 422 6574	47030 12 37	Autres activités pour les jeunes - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes			138 223	
74 64 7478	94022 44000 2 64	Versement de la CAF pour la Mutualité				22 836
65 64 6574	94022 44000 2 64	Crèches et garderies - Subventions, participations d'autres organismes - Mutualité du Doubs, Relais Assistantes Maternelles			22 836	
		Crèches et garderies - Subventions de fonctionnement aux associations et autres organismes - Mutualité du Doubs, Relais Assistantes Maternelles				
6	Marché des Beaux-Arts - Encaissement d'une subvention FISAC					
74 91 74718	30200 4 65	Foires et marchés - Participations État, autres				44 201
7	Ajustement du montant de la contribution du Budget Annexe Déchets aux charges du Budget Principal suite au transfert de l'UIOM (prévision de 792 000 € ramenée à 772 300 €)					
70 812 70872	32000 11 54	Collecte et traitement des ordures ménagères - Remboursement de frais par les budgets annexes				- 19 700
8	Ajustement de la prévision de DGF forfaitaire suite à réception de la notification					
74 01 7411	20200 01 01	Dotations et participations - DGF forfaitaire				27 898

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés		Votes de crédits repris par décisions modificatives				
			Investissement		Fonctionnement		
			Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
9	ZAC Val des Grands Bas						
	<i>Opérations réelles</i>						
77	824	775	99006	30100	09	05	399 886
	Autres opérations d'aménagement urbain - Produits des cessions d'immobilisations - ZAC Val des Grands Bas (Conseil Municipal du 20/03/2003)						
27	824	2764	99006	30100	09	05	299 916
	Autres opérations d'aménagement urbain - Créances sur des particuliers - ZAC Val des Grands Bas - Réaffectation sur l'opération conformément au bilan approuvé par le Conseil Municipal du 10/07/2003						
	<i>Opérations d'ordre</i>						
67	01	675	99006	20200	09	05	399 886
	Opérations non ventilables - Valeurs comptables des immobilisations cédées - ZAC Val des Grands Bas						
21	01	2111	99006	20200	09	05	399 886
	Opérations non ventilables - Terrains nus - ZAC Val des Grands Bas						
	Total Budget Principal			458 596			558 789
							588 033
							609 908

I - Votes de crédits induits par divers ajustements budgétaires en recettes et en dépenses (suite)

Imputations	Libellés	Votes de crédits repris par décisions modificatives			
		Investissement		Fonctionnement	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
23	2313 98017 32000 16 25	Budget Annexe Déchets Modernisation de l'Usine d'Incinération des Ordures Ména-gères - Subvention d'équipement au SYBERT en application des dispositions de l'article 12.4 de la convention du 20/01/2004 Immobilisations corporelles en cours, constructions - Modernisation de l'UIOM (reports de crédits 2003)			
67	6742 98017 32000 16 25	- 269 514		269 514	
10	1058 32000 16 25	Reprise partielle, en fonctionnement, du résultat affecté à la couverture des reports de crédits - Opération budgétaire d'ordre Autres réserves Autres produits exceptionnels			
77	778 32000 16 25	269 514			269 514
011	6287 92009 32000 16 25			- 19 943	
		0	0	249 571	269 514
		Total Budget annexe Déchets			
019	775 50000 7 29	Budget Annexe Service de Soins à Domicile Pour Personnes Agées (SSADPA) Encaissement de la recette provenant de la vente de 3 véhicules réformés Produits des cessions d'éléments d'actif			
		0	0	0	6 000
		Total Budget annexe SSADPA			
		0	0	0	6 000

II - Crédits complémentaires par reprise sur les comptes de dépenses imprévues

Imputation	Opération	Montant demande crédits complémentaires	Crédits accordés Transfert des comptes de dépenses imprévues	
			Investissement Chapitre 020	Fonctionnement Chapitre 022
BUDGET PRINCIPAL				
Voirie				
011 813 6021	35000 Complément de crédits déneigement	65 000		65 000
	Total	65 000	0	65 000

Le Conseil Municipal est invité à :

- approuver les ajustements budgétaires en dépenses et en recettes et les transferts décrits en annexe sur les comptes de dépenses imprévues,

- attribuer les subventions aux organismes suivants :

. Crédit Municipal de Dijon

. Francas

. Mutualité du Doubs

. CAGB

- autoriser M. le Maire à signer les éventuelles conventions à intervenir.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 7 avril 2004